

## COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 20 OCTOBRE 2020 à 20 HEURES

SALLE DES FETES

**Présents : DUPUY Ghislaine --REY Nicolas- RAFFIN Jean Jacques -VUILLEMIN Christophe-- GARIN Guillaume – LAFFAY Pierre Jean – DUTEL Gérard –GANGLOFF Sylvie – ANDRE Martine – DEBERT Véronique**

**Absent excusé : BONIFACE Stéphane**

Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 septembre voté à l'unanimité.

Lecture de l'ordre du jour.

**TRAVAUX VOIRIE** : Suite aux intempéries des saignées en béton ont été créées chemin de la Forest et chemin chez Liange.

Divers devis ont été établis pour l'année prochaine : route de Montcellier, chemin chez Liange, et pour du point à temps. Des fossés seront également curés. Des demandes de subventions seront déposées pour l'année prochaine.

Des saignées seront bétonnées chemin chez Liange, et chemin Rochefort avant la fin d'année.

**TRAVAUX DANS BÂTIMENTS COMMUNAUX** : la commune va envoyer des devis à l'assurance suite aux différentes déclarations de sinistre : Infiltrations d'eau vers les fonts baptismaux, à la salle d'animation rurale, et à la ZAC.

Toiture de la zone artisanale : un diagnostic amiante a été demandé afin d'identifier tous les matériaux amiantés avant de prévoir des travaux. La réfection de la toiture ne peut pas être reportée indéfiniment, il va falloir chiffrer les travaux de désamiantage, et la mise en place d'une nouvelle couverture, puis rechercher un financement.

Point sur l'inspection des ponts : six ponts ont été recensés sur la commune dont 3 sur le Gand, 1 sur le Gantet et 2 sur le Bernand. À ce jour, seuls 4 ponts ont pu être contrôlés, le 3<sup>ème</sup> adjoint expose les différents travaux nécessaires pour maintenir ces ouvrages en bon état. Lorsque tous les ponts auront été vérifiés, les dossiers seront transmis à la police sur l'eau pour étude.

**ADHESION MAGE** : Le conseil décide d'adhérer au MAGE.

**DOSSIER DSIL** : le conseil municipal a adopté à l'unanimité les travaux de remplacement des huisseries de l'école, une demande de subvention DSIL a été faite. L'accessibilité est également traitée dans le cadre de ces travaux.

**SUBVENTION RÉGION** : un dossier pour le remplacement des portes de placard coulissantes de la mairie par des portes plus robustes pouvant être fermées à clés, a été déposé auprès de la Région dans le cadre de la relance économique. Ces travaux doivent être commencés avant la fin de l'année.

**TRANSFERT DU POUVOIR DE POLICE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** : Le conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose à ce transfert.

**PLUI** : Plan local d'urbanisme intercommunal : le conseil municipal s'oppose au transfert de compétence en matière de PLU à la communauté de communes.

**SPA** : la subvention allouée et versée en début d'année n'était pas conforme à la convention signée et la commune doit la somme de 74.80 euros. Le conseil accepte à l'unanimité de verser la différence.

**DECISIONS MODIFICATIVES** : Bar auberge pour un montant de 350 euros et à la zone artisanale pour un montant de 708 euros suite au dégrèvement d'un mois de loyer dans le cadre de la crise Covid19.

**Location Garage Farjot et la Rumeur Libre** : l'électricité n'ayant pas été refacturée aux artisans de cette zone depuis 5 ans, le conseil décide de facturer l'équivalent d'une année de consommation et l'estime forfaitairement à 1/5 de la somme due depuis ces cinq années. Les compteurs ont été relevés au 1<sup>er</sup> septembre 2020, et le seront maintenant tous les 6 mois afin d'établir les factures de remboursement à la commune.

**Cérémonie du 11 novembre** : pas d'instruction dans l'immédiat de la Préfecture.

**REGLEMENT DES SALLES COMMUNALES** : Le conseil a voté un règlement intérieur concernant l'utilisation des salles communales.

**PETIT MATERIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE** : Il manque une petite scie circulaire aux agents techniques, un devis de 214 euros H.T (forum du bâtiment) et un devis de 280 euros H.T. (société partedis) a été établi. Le conseil décide d'acquérir ce matériel auprès de Forum du bâtiment.

**FLEURISSEMENT** : La commune a été classée 1<sup>ère</sup> au concours de Nature et Patrimoine dans le cadre des communes de moins de 500 habitants. (note de

17.57). Pour les particuliers dans la catégorie jardins fleuris et potagers Arlette Frénéat est classée deuxième et sera donc récompensée.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

**Dossier Vial / la Commune :** le dossier a été rouvert par l'assurance, rendez-vous a été pris avec l'avocat.

**Orange :** Toujours des points noirs, des poteaux sont toujours cassés et des hameaux sont privés de téléphone et d'internet. La mairie est à nouveau intervenue jeudi dernier auprès d'Orange

**Repas annuel des seniors :** Des courriers sont envoyés aux personnes de plus de 70 ans pour leur offrir un bon pour un repas au bar auberge des Colombes. En raison du covid cette année, le rassemblement de tous nos anciens pour partager un repas convivial ne peut pas être organisé.

Le conseil a validé que seront invitées à ce repas annuel les personnes étant en résidence principale et ayant atteint l'âge de 70 ans et plus dans l'année. Pour les personnes parties en cours d'année, seront invitées les personnes qui ont été présentes au moins une année au repas et qui demeuraient encore sur la commune au mois de septembre de l'année en cours.

**Fleurissement 1<sup>er</sup> novembre :** Comme les années précédentes des chrysanthèmes seront commandés pour le Monument aux Morts et le cimetière.

**Rencontre avec les associations :** Compte tenu de la situation sanitaire, la réunion des associations n'a pas eu lieu en septembre, toutefois Mme le Maire rencontrera chacune des associations.

Le vendredi 9 octobre, Mme le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint ont rencontré l'Association Sportive Colomboise, ils ont pu échanger sur le fonctionnement du club, du groupement Neulise-Fourneaux-Sainte Colombe, de leurs obligations par rapport à la fédération. Ont été aussi débattus des différents problèmes liés à la salle polyvalente.

Le vendredi 16 octobre, Mme le Maire et le 3<sup>ème</sup> adjoint ont rencontré le Comité des fêtes et l'échange a porté essentiellement sur les différentes manifestations existantes et sur les projets. Côté pratique : le comité a demandé s'il pouvait stocker leur frigo dans le garage du "corbillard". La question est à l'étude.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 30.**

Prochaine réunion le jeudi 26 novembre 2020 à 20 heures